



CfpcBE20220217PV7

**BUREAU EXECUTIF
PROCES-VERBAL N°7
REUNION DU JEUDI 17 FEVRIER 2022
EN PRESENTIEL RUE SAINTE-HELENE ET PAR VISIOCONFERENCE**

Membres présents : Francis AUBERTIN (trésorier général), Ivan COSTE-MANIERE (vice-président - en visioconférence), André LECLERCQ (président), Gilles LECOCQ (vice-président), Thierry MESSINA (secrétaire général), Laurence MUNOZ (vice-présidente), Bernard PONCEBLANC (vice-président délégué), Bernard SAINT-JEAN (trésorier général adjoint), Jean VINTZEL (vice-président).

Assistent : Gilles CONTER (conseiller du président), Claude PIARD (chargé de mission publications - en visioconférence), Edith ZITOUNI (chargée de mission siège).

Excusée : Jacqueline ROCHER (secrétaire générale adjointe).

I. Ouverture de la séance à 10h30 par le président

Le président ouvre la séance en remerciant particulièrement les nombreux présents rue Sainte-Hélène. Il propose que dorénavant, nos différentes réunions institutionnelles débutent à 10h00 plutôt que 10h30.

2. Actualités - CNOSF

2.1. Suite de nos relations avec Brigitte Henriques et Stéphane Hatot

André Leclercq fait un point de situation depuis notre dernier Conseil d'administration. Peu d'avancée depuis celui-ci mais la période des JO de Pékin n'est pas propice à faire fructifier notre nouvelle relation. Le président relancera à la fin des Jeux la présidente du CNOSF et Stéphane Hatot.

2.2. Déménagement au 1 avenue Pierre de Coubertin

Le CFPC doit réintégrer les locaux du CNOSF mais cela ne pourra pas se faire avant le mois de juillet compte tenu des travaux de réaménagement général du CNOSF. La nouvelle directrice générale du CNOSF est en charge de ce dossier.

2.3. Suite des ateliers de concertation en vue de l'élection présidentielle

Un groupe de pilotage des 4 groupes de travail s'est tenu le 26 janvier dernier. Nous sommes dans l'attente de ses conclusions. Gilles Lecocq (sport pour tous) a eu un retour pour les conclusions de son groupe mais André Leclercq (sport et société) n'a eu aucune information sur le sien.

Maison du Sport Français

Pour préparer l'élection présidentielle, les représentants des différents acteurs du sport ont décidé d'inviter des candidats à venir s'exprimer sur le thème du sport et à réagir aux contributions qui leur auront été adressées en amont.

Cet évènement se tiendra le jeudi 17 mars, au matin, à la Maison du sport français (Paris 13e). Il est co-organisé par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), le COSMOS, l'Association Nationale des Ligues de Sport Professionnel (ANLSP), l'UNION Sport & Cycle (USC), le Comité sport du MEDEF, l'Association Nationale des Elus du Sport (ANDES) et SPORSORA.

Lors de cette rencontre diffusée en direct et en présence des médias, les candidats pourront présenter leurs visions et propositions pour le sport dans toutes ses dimensions. Ils pourront également s'exprimer sur les orientations et engagements communs défendus par l'ensemble des acteurs du sport : mouvement sportif, olympique et paralympique, non olympique, affinitaire et scolaire, sport professionnel, associations et bénévoles, employeurs et entreprises de la filière de l'économie et du secteur marchand du sport et élus en charge des sports au sein des collectivités territoriales.

La date du jeudi 17 mars est également celle de la tenue de notre prochain Conseil d'administration. **Nous maintenons la date du 17 mars mais notre réunion se tiendra de 14h à 17h au CNOSF si possible, ou (plus vraisemblablement) rue Sainte Hélène. Il y aura possibilité de suivre nos travaux en visioconférence.**

2.4. Nouvelle loi sur le sport

Les députés ont adopté une nouvelle fois la proposition de loi visant à démocratiser le sport en France en rejetant la majorité des articles introduits par les sénateurs.

Il n'y est donc pas fait mention de la laïcité dans le sport, les députés renvoyant à la loi sur les valeurs de la République. Les élus ont rétabli la parité dans les instances dirigeantes nationales des fédérations dès 2024, en 2028 au niveau régional, mais également au bureau des Comités olympique et paralympique français en 2024. La présence de sportifs de haut niveau dans les instances fédérales avec une voix délibérative reste actée et les députés ont ajouté celle des entraîneurs et des arbitres.

Par ailleurs, alors que les sénateurs avaient enlevé toute idée de limitation de mandats, le texte voté rétablit à trois le nombre maximum de mandats d'un président de fédération. Avec une dérogation spéciale pour ceux qui effectuent leur troisième cette année et qui pourront, s'ils sont élus, en effectuer un quatrième jusqu'au 31 décembre 2028.

Le vote de la loi est programmé le 24 février prochain. Les fédérations membres du CNOSF devront s'y conformer au plus tard le 31 décembre 2024, date limite du renouvellement des Conseils d'administration pour l'olympiade 2025/2028.

2.5. La journée du 8 mars 2022 au CNOSF

2.5.1. « Colloque mixité » 09h00 à 12h30

Programmé le jour de la « Journée internationale des droits des femmes » et un an après l'entrée de la statue d'Alice Milliat à la Maison du sport français aux côtés de celle du baron Pierre de Coubertin, cet évènement s'inscrit dans la continuité des évolutions législatives à venir concernant la gouvernance des fédérations.

2.5.2. Assemblée générale du CNOSF de 17h00 à 20h00

- Présentation de l'organisation du CNOSF

- Point d'actualités et point d'étape du programme politique
- Rémunération des dirigeants du CNOSF

2.6. Conseil d'administration du CFFP du 08/02/2022

André Leclercq était présent en visioconférence. A l'ordre du jour :

- Le point sur la plateforme mobile et web « sport sans violence » ;
- Le Forum 2022 sur les cyberviolences ;
- Le nouvel hymne du CFFP ;
- Les « Volontaires » Paris 2024 ;
- Les Clubs des supporters, des lauréats et des journalistes.

3. Activités

3.1. Communication

D'une manière générale, une réunion de « cadrage » s'est tenue le 14 février dernier (en présence d'Olivia Marchand, Gilles Conter, André Leclercq et Thierry Messina) sur les thèmes suivants (par ordre de priorité) :

- Nos visuels (logos et déclinaison diplômes, kakémonos...) ;
- Notre répertoire : élargissement des données, mise à jour régulière... (gestion Gilles Conter) ;
- Notre prochaine lettre d'informations (mise en place technique, architecture, contenu ...)
- Notre site Internet (propositions d'amélioration à terme par Olivia Marchand (meilleure lisibilité) ;
- Nos réseaux sociaux (YouTube, Facebook, LinkedIn). Répartition des tâches ;
- Chaîne de TV du CNOSF. Rendez-vous en cours ;
- Points divers : Optimisation de l'utilisation des documents Word, Excel, PDF. Procédure d'accès de notre Google drive.

3.1.1. Chaîne YouTube du CFPC (André Leclercq)

Notre Président a créé une petite chaîne YouTube (<http://www.comitecoubertin.fr/youtube/>). Vous y découvrirez, entre autres, la nouvelle version du film de notre 70^{ème} anniversaire à Lausanne. De nombreuses petites vidéos sont également en ligne pouvant servir à des fins de communication.

3.1.2. Kakémonos pour nos Cercles régionaux et départementaux

Le Bureau exécutif valide l'intérêt de se doter de kakémonos pour nos Cercles. Un projet de charte graphique est adopté avec les couleurs suivantes : le bleu et le vert pour les cercles départementaux, le rouge et le jaune pour les cercles régionaux, les couleurs bleu/blanc/rouge pour « le national ».

La question de la fabrication et des prix se pose. Un engagement de dépenses est acté qui permettra à l'ensemble de nos Cercles (10 à ce jour) de disposer de 2 kakémonos chacun au prix de 30€ HT l'unité.

Le groupe de travail « Cercles » doit se réunir pour faire ses propositions d'harmonisation.

3.1.3. Valorisation de l'œuvre et l'image Pierre de Coubertin

Bernard Ponceblanc pense qu'il est opportun de se manifester auprès de la Banque européenne pour valoriser l'œuvre et l'image de Pierre de Coubertin. A ce jour, plusieurs pièces de monnaies ou timbres ont été repris en France et dans le monde à son effigie. La piste d'un billet de banque pourrait être exploitée. Cette idée pourrait être soutenue par le CIPC.

3.1.4. Statues Pierre de Coubertin

Ivan Coste-Manière fait état d'une dizaine de demandes à ce jour. Le prix de fabrication « basique » oscille entre 40 et 100 € et bien plus en fonction de la grandeur de la statue. L'appui du CNOSF pourrait être demandé dans le cadre d'un projet de « fabrication » plus large auprès de l'ensemble des acteurs du mouvement sportif.

3.2. Assemblée générale du CIPC (29 et 30/01/2022)

Stephan Wassong (GER) a été réélu à la présidence à la quasi-unanimité.

Jean Durry (FRA) a été mis à l'honneur par le président pour son long investissement au poste de vice-président et cède sa place à Nelson Todt (BRA), qui, à son tour, a cédé la sienne à Georges Hirthler (USA) comme membre du conseil d'administration. Les autres vice-présidents sont : Junko Tahara (JPN) et Inès Nikolaus (GER).

L'exécutif est complété par : Bernard Ponceblanc (FRA), membre d'office ; Elvira Ramini (SUI), secrétaire générale et Jean-Christophe Guédon (SUI), trésorier.

Les membres du conseil d'administration et les membres correspondants ont été également nommés à cette occasion.

Les actions proposées par le CIPC durant la période 2022/2025 seront adossées à différentes initiatives prises par les comités nationaux Pierre de Coubertin. Pour le compte du CFPC. Gilles Lecocq est chargé de recenser les orientations du CFPC dans le cadre d'un partenariat CFPC/CIPC. Les pistes « transmission et héritage de Pierre de Coubertin » et « Tournoi e-sport des lycées Pierre de Coubertin » sont retenues.

En marge de ces informations, Bernard Ponceblanc soulève son inquiétude sur certaines dispositions qui pourraient être prises et qui concernent les points suivants : tenue des forums de la jeunesse réduite et plus courte dans le temps au profit de la programmation supplémentaire de colloques, déplacement des archives à Cologne en Allemagne, peu de relation avec le CFPC en vue des JOP de Paris 2024.

Puis le président nous informe d'une information tombée pendant notre réunion. Le décès de Norbert Müller, président honoraire du CIPC. Une minute de silence est respectée à sa mémoire.

3.3. Point sur le recrutement d'un agent de développement

Compte tenu que notre déménagement au CNOSF n'interviendra pas avant le mois de juillet prochain, il est décidé :

- d'attendre notre déménagement et les premiers effets de notre nouvelle relation avec le CNOSF pour mieux cibler notre renfort ;
- de s'appuyer sur les compétences d'Olivia Marchand - notre prestataire communication - pour prendre en mains de multiples tâches (réseaux sociaux, site Internet, mise en place d'une Lettre d'informations, répertoires, etc...). Ce dispositif devrait « soulager » ce lourd travail qui revenait à notre seul Président.
- de relancer la piste éventuelle du recrutement d'un stagiaire dont le profil reste encore à définir.

3.4. Point sur nos publications

3.4.1. Prochaine Gazette

- Le prochain numéro sortira la deuxième quinzaine du mois de mars et avant notre Assemblée générale du 7 avril prochain.
- Une numérisation de notre Gazette est à l'étude et envisagée à terme.
- Jean Vintzel souhaite que nos différents interlocuteurs du dossier « 70ème anniversaire » soient abonnés à notre Gazette. Il profite de l'occasion pour relancer l'idée de nous abonner à la revue du CIO.

3.4.2. Actes du colloque de Cergy-2019

Un premier volet des actes a été réalisé à travers un numéro spécial (13 articles) de la revue Diagoras avec le soutien du CIPC. Pour ce qui concerne une publication plus habituelle, il y en aura néanmoins une qui ne concernera pas des actes proprement dits, mais une perspective qui s'inscrira dans une période post-crise sanitaire. Gilles Lecocq est chargé de communiquer le lien « Diagoras » pour une insertion sur notre site Internet.

3.4.3. Actes du colloque de Nice-2021

Il manque seulement deux « retours » au niveau des contributions. Pour la fabrication des actes qui sortiront probablement avant la fin du premier semestre, la somme de 4000 euros est budgétée. Gilles Lecocq est chargé de suivre ce dossier en ajustant au mieux le nombre d'exemplaires.

3.4.4. Opération « Dis-moi dix mots » du Ministère de la Culture

Gilles Lecocq a la charge de ce dossier. Au-delà des mots retenus par le Bureau exécutif, l'opération permettra d'aborder les dimensions de la « francophonie sportive » en 2022 et de valoriser les productions du CFPC en la matière.

3.5. Point financier

3.5.1. Lancement des cotisations 2022

Après une malencontreuse erreur de retranscription de notre IBAN, l'appel 2022 a été lancé à tous nos adhérents individuels 2021 et à l'ensemble des fédérations/CROS/CDOS/CTOS. Le président considère que cet appel à cotisations est de qualité et remercie toutes les personnes qui ont œuvré autour de ce dossier ainsi que le Crédit Mutuel pour son appui technique.

Cet appel a permis à chacun de disposer d'un accusé de réception et d'un certificat d'adhésion/don permettant la possibilité d'utiliser un bon CERFA pour réduction fiscale.

Gilles Conter termine ce tour d'horizon en nous donnant les premières statistiques 2022.

3.5.2. Election d'un vérificateur aux comptes pour l'AG 2022

Difficulté pour la nomination d'une personne. Thierry Messina propose d'entrevoir la piste d'un représentant du Cercle Ile-de-France. Francis Aubertin et Gilles Lecocq doivent se mettre en rapport sur le sujet.

3.5.3. Informations financières pour l'AG 2022

- Le bilan de l'année 2021 est équilibré à hauteur de 53.736,81 euros. Le budget prévisionnel 2022 est en cours de finalisation.

- Il est envisagé pour l'année 2023 une augmentation de notre cotisation (35 ou 40 euros au lieu de 30 euros). Cette disposition serait prise alors que la dernière revalorisation remonte à plus de 10 ans. Thierry Messina souhaite dans ce cas que le différentiel soit « motivé » et consacré à une ligne budgétaire précise.
- Les documents comptables qui doivent faire l'objet d'une validation lors de notre Conseil d'administration du 17 mars prochain seront envoyés en amont de cette date à nos administrateurs.

3.6. Point de situation du projet « Colloque 2023 »

Laurence Munoz fait part de ses avancées :

- Prise de contact avec l'institution « Grand Calais » ;
- Projet de collaboration avec le CDOS 62 et l'équipe de Bruno Pieckowiak ;
- Le budget de la manifestation devrait s'élever autour de 51.000 euros ;
- Souhait que la période de la tenue de ce colloque soit avancée en septembre 2023 (plutôt qu'en octobre).

André Leclercq souligne qu'un point de l'ordre du jour de notre prochaine Assemblée générale soit consacré à cette manifestation. Il sera nécessaire que l'intitulé de ce colloque et la période retenue soient définitivement actés.

4. Assemblée générale du 7 avril 2022

4.1. Organisation générale

- La formule hybride est retenue. La salle de presse du CNOSF est réservée pour la matinée. Il reste à définir les conditions de notre déjeuner.

4.2. Groupe « Statuts » (synthèse des réunions des 08 et 12/02/2022)

Participants : Bertrand During - Laszlo Horvath - Gilles Conter - Jean Vintzel et Thierry Messina.

Il a été convenu :

A court terme : incorporation « immédiate » dans nos textes de l'existence de nos Cercles territoriaux et à un degré moindre de la possibilité de tenir nos différentes réunions « en dématérialisées » (obligation). La version I des documents joints (statuts et RI - modifications en rouge) fait état de ces avancées et n'a pas donné lieu à contestation. La notion de quorum a été évoquée. Ces textes seront soumis à l'adoption de notre prochaine A.G (partie extraordinaire) le 7 avril prochain. Pour autant, nos statuts évolueront « lentement » à l'occasion des A.G. 2023 et 2024 et tiendront compte des réflexions générales suivantes :

- Information auprès des CROS et des CDOS de l'existence de nos Cercles et de leurs activités (tout est déjà écrit !/sous forme de triptyque ?). Réalisation de statuts types (Cercles R et D) ? Elaboration d'une convention type avec les CROS/CDOS/CTOS ? Faire état de nos activités (complémentarité (ou pas) avec celles des CROS/CDOS/CTOS ?).
- Relations formelles CROS/C.R et CDOS/C.D ? (Lien horizontal).
- Liens verticaux ? (déclinaison CFPC/Cercles régionaux/Cercles départementaux). Notion de décentralisation et déconcentration.
- Sensibiliser les 2 élus au C.A. du CNOSF (Evelyne Ciriégi/CROS et Philippe Manassero (CDOS). Soutien de Bernard Ponceblanc fort de son expérience.

- Mise en place après l'AG du 07/04 (et de manière progressive) d'un travail de préparation. D'une manière générale, « muscler » les textes de nos statuts pour être « plus forts » afin d'élargir nos investigations financiers ou autres.
- A terme, reconnaissance d'utilité publique ? (avantage en matière de défiscalisation notamment).

A moyen (et long) terme : Sur la base de nos échanges de ce jour, Laszlo se propose une **synthèse de propositions (pistes de réflexions)** qui seront soumises à des choix politiques, puis **adoptées lors de l'AG 2022**. Retour prévu avant le 17/03 (notre dernier C.A. avant notre A.G.).

Le président remercie le groupe de travail, les interrogations nécessaires sont bien ciblées.

4.3. Autres thèmes

- Les « Amis du CFPC » : la présentation de ce thème sera effectuée par Jacqueline Rocher lors de notre prochaine Assemblée générale. Les orientations retenues seront développées avant la fin de l'année 2022. Jean Vintzel en assurera la coordination (avec Jacqueline Rocher et Thierry Messina). Les modalités de mise en place de l'objet de ce thème restent encore à convenir.
- Les thèmes « Cercles régionaux » et « Cercles départementaux » feront l'objet de réunions de travail après les avancées du groupe « statuts ».
- Les thèmes « Francophonie » et « Francophilie » doivent être relancés.

4.4. Documents de travail « Vers 2025 - Plans stratégique/d'actions et répartition des tâches/pôles »

Une mise à jour de ces deux documents est commentée par Gilles Conter. Il appartiendra d'acter à notre prochain Conseil d'administration les différentes personnes identifiées par Gilles Conter pour le suivi de ces activités. Celui-ci se charge d'une relation téléphonique avec les différents intéressés.

5. Points divers

5.1. Remise de médailles Coubertin

Sur proposition de Jean Vintzel, une procédure de remise des dernières médailles 2021 est acceptée par le Bureau exécutif. Thierry Messina à en charge la gravure des différentes médailles (en cours).

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 16h00.

Le président,
président de séance

André Leclercq

Le secrétaire général,
secrétaire de séance

Thierry Messina

**PROJET
en attente d'adoption**